



United Nations

Department of
Economic and
Social Affairs



Group of States against Corruption
Groupe d'États contre la corruption

COUNCIL OF EUROPE



CONSEIL DE L'EUROPE

Mettre en place des institutions transparentes, responsables et inclusives

Rapport sur la manifestation parallèle à l'occasion de la session extraordinaire de l'Assemblée générale des Nations Unies contre la corruption 2021



Le Département des affaires économiques et sociales de l'ONU

Le Département des affaires économiques et sociales du Secrétariat de l'ONU est une interface essentielle entre les différentes politiques mondiales dans les domaines économique, social et environnemental, et l'action nationale. Le Département travaille dans trois grands domaines liés entre eux : 1) il génère, analyse et compile un large éventail de données et informations économiques, sociales et environnementales sur lesquelles les États membres s'appuient pour examiner les problèmes communs et évaluer les options stratégiques ; 2) il facilite les négociations entre États membres, au sein de nombreux organes intergouvernementaux, sur les actions communes face aux défis actuels ou émergents au niveau mondial ; et 3) il aide les gouvernements intéressés à traduire les orientations politiques développées lors des conférences et sommets des Nations Unies en programmes au niveau des pays et, grâce à l'assistance technique, à renforcer les capacités nationales.

Le Groupe d'États contre la corruption du Conseil de l'Europe

Le Groupe d'États contre la corruption (GRECO) a été créé par le Conseil de l'Europe en 1999 pour contrôler l'application par les États des normes anti-corruption de l'Organisation. L'objectif du GRECO est d'améliorer la capacité de ses membres à lutter contre la corruption en assurant le suivi de leur conformité avec les normes de lutte contre la corruption du Conseil de l'Europe, grâce à un processus dynamique d'évaluation mutuelle et aux pressions exercées par leurs pairs. Le GRECO contribue à recenser les défaillances des politiques nationales de lutte contre la corruption en incitant à mener les réformes législatives, institutionnelles et pratiques qui s'imposent. Il offre également une plate-forme d'échanges sur les bonnes pratiques en matière de prévention et de détection de la corruption. L'adhésion au GRECO, qui est un accord élargi, n'est pas réservée aux États membres du Conseil de l'Europe. Tout État ayant participé à l'élaboration de l'accord partiel élargi peut adhérer au GRECO en adressant une notification au Secrétaire Général du Conseil de l'Europe. En outre, tout État qui devient Partie aux Conventions pénale ou civile sur la corruption adhère automatiquement au GRECO et accepte de se soumettre à ses procédures d'évaluation. Le GRECO réunit actuellement 50 États membres (48 États européens, le Kazakhstan et les États-Unis d'Amérique).

Avertissements

Les appellations employées dans la présente publication et la présentation des données qui y figurent n'impliquent de la part du Secrétariat de l'Organisation des Nations Unies aucune prise de position quant au statut juridique des pays, territoires, villes ou zones ou de leurs autorités, ni quant au tracé de leurs frontières ou limites. La désignation d'économies comme « développées » ou « en développement » vise à faciliter la présentation des statistiques, mais n'entraîne pas nécessairement de jugement sur le stade du processus de développement d'un pays ou d'un territoire donné. Tel qu'il est utilisé dans le texte de la présente publication, le mot « pays » peut également désigner une zone ou un territoire. Le terme « dollar » désigne normalement le dollar des États-Unis d'Amérique (\$). Les vues exprimées appartiennent à leurs auteurs et ne doivent pas être considérées comme l'opinion des Nations Unies ou du Conseil de l'Europe.

Copyright © Nations Unies, 2021

Tous droits réservés. Il est interdit de reproduire, transmettre ou stocker dans un système de recherche documentaire, partiellement ou totalement, la présente publication sous quelque forme ou moyen électronique ou mécanique que ce soit, y compris par la photocopie ou l'enregistrement, sans autorisation préalable.

Sites internet : publicadministration.un.org et unpan.un.org

TABLE DES MATIÈRES

03 À PROPOS DE CE RAPPORT

04 REMERCIEMENTS

05 MESSAGES CLÉS

Introduction et contexte

Les 11 Principes d'une gouvernance effective pour le développement durable

Exemples nationaux de bonnes pratiques anti-corruption

Rôle des institutions supérieures de contrôle des finances publiques pour le développement durable et dans la crise de la covid-19

Développement des capacités pour améliorer la transparence, la responsabilité et l'éthique des institutions publiques

13 PRINCIPAUX ENSEIGNEMENTS

14 À PROPOS DU PROGRAMME DE GOUVERNANCE POUR LES ODD

16 RÉSULTATS DE L'ENQUÊTE DE SATISFACTION

19 LISTE DES PARTICIPANTS

23 ORDRE DU JOUR DE L'ATELIER

24 CONTACTS

À PROPOS DE CE RAPPORT

Par le biais de sa Division des institutions publiques et de l'administration publique (DPIDG) et en coopération avec le Groupe d'États contre la corruption du Conseil de l'Europe (GRECO), le Département des affaires économiques et sociales de l'Organisation des Nations Unies (ONU DAES) a coorganisé une manifestation parallèle lors de la Session extraordinaire de l'Assemblée générale des Nations Unies contre la corruption 2021, sur le thème « Mettre en place des institutions transparentes, responsables et inclusives ». Cette manifestation virtuelle s'est tenue le 2 juin 2021, et quelque 230 personnes – élus, acteurs de terrain, experts, représentants du secteur privé et d'organisations de la société civile – y ont assisté.

Cet événement a souligné l'importance d'institutions transparentes, responsables et inclusives pour favoriser une gouvernance effective, prévenir la corruption et gagner la confiance du public. Les interventions et discussions ont porté sur l'expérience des organisateurs en matière de renforcement de l'intégrité dans le secteur public, avec notamment une réflexion sur des initiatives spécifiques et sur les bonnes pratiques. Dans ce contexte, l'ONU DAES a présenté son Programme de gouvernance pour les objectifs de développement durable (ODD) et son Toolkit sur la transparence, la responsabilité et l'éthique des institutions publiques, qui vise à renforcer les capacités des pouvoirs publics et des fonctionnaires dans ces domaines. Les participants ont également pu écouter l'un des lauréats (Bangladesh) du Prix des Nations Unies pour le service public. Le GRECO a fait état des leçons tirées de son expérience de suivi et de formulation de recommandations pour prévenir la corruption et promouvoir l'intégrité dans les trois branches du pouvoir. Ce type de mesures est encore plus important en période de crise. Il a aussi été question du rôle crucial des organes de supervision, et notamment des agences anti-corruption et des institutions supérieures de contrôle des finances publiques, dans la bonne gestion des affaires publiques et des biens publics.

M. Liu Zhenmin, Secrétaire général adjoint aux affaires économiques et sociales de l'ONU, a ouvert la manifestation en soulignant l'importance d'efforts conjoints pour lutter contre la corruption et mettre en

œuvre le Programme de développement durable à l'horizon 2030. M. Marin Mrčela, président du Groupe d'États contre la corruption du Conseil de l'Europe (GRECO), a présenté les principaux risques de comportements contraires à l'éthique dans le secteur public et de corruption dans la période post-covid-19, et parlé du soutien apporté par le GRECO à ses membres en matière de renforcement de l'intégrité. Les intervenants qui représentaient le Comité d'experts de l'administration publique de l'ONU (CEPA), le ministère des Affaires foncières du Bangladesh, l'Autorité anti-corruption italienne (ANAC) et l'ONU DAES se sont concentrés sur plusieurs thématiques :

- **Comment les 11 Principes d'une gouvernance effective pour le développement durable peuvent-ils aider les pouvoirs publics dans leurs efforts pour prévenir et réduire la corruption ?**
- **Quels enseignements tirer des initiatives lauréates pour favoriser des institutions efficaces et responsables et assurer l'inclusion des groupes vulnérables ?**
- **Quel rôle les autorités anti-corruption peuvent-elles jouer dans la mise en œuvre et le suivi des politiques et des pratiques de prévention de la corruption, en particulier en période de pandémie ?**
- **Comment les institutions supérieures de contrôle des finances publiques peuvent-elles contribuer à la mise en œuvre des ODD et au relèvement post-pandémie ? Quelles capacités faut-il renforcer pour améliorer l'éthique, la transparence et la responsabilité du secteur public, et comment les instances internationales peuvent-elles soutenir les États membres dans leurs efforts pour développer ces capacités ?**

Mme Hanne Juncher, secrétaire exécutive du GRECO, a clos la manifestation par des réflexions conclusives et un appel à l'action.

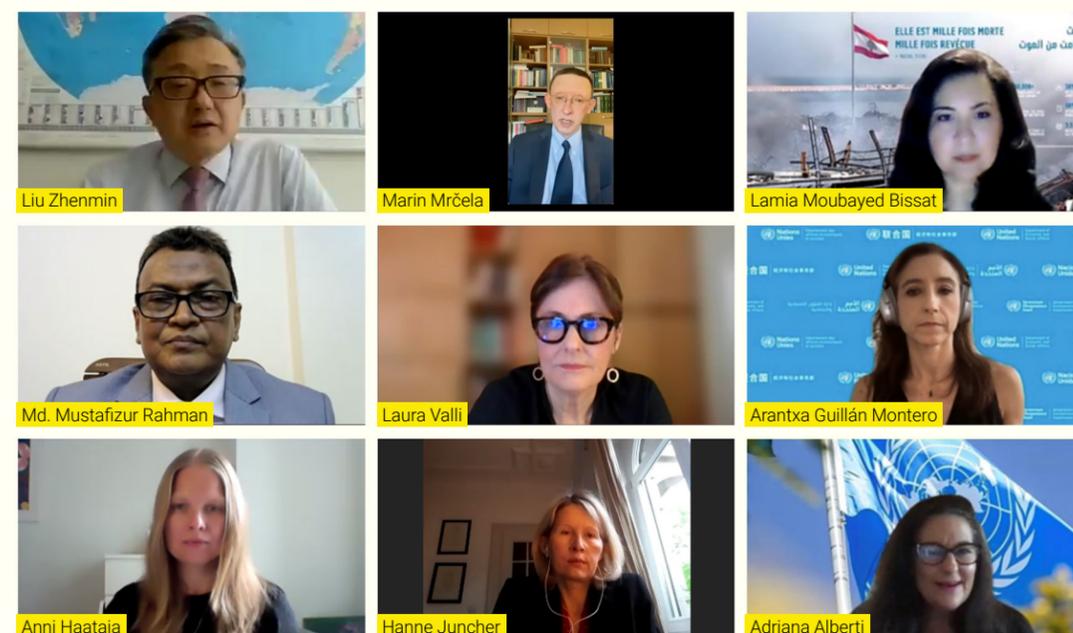
Le présent rapport présente une synthèse des messages clés de la manifestation et des retours des participants. On trouvera d'autres documents sur le même thème sur la page web de la manifestation : <https://publicadministration.un.org/en/news-and-events/calendar/ModuleID/1146/ItemID/3086/mct/EventDetails>.

REMERCIEMENTS

La manifestation parallèle s'est tenue sous la responsabilité de Juwang Zhu, directeur de la Division des institutions publiques et de l'administration publique (DPIDG) du Département des affaires économiques et sociales des Nations Unies (ONU DAES). Elle a été conduite et modérée par Adriana Alberti, cheffe du Bureau de la gestion des programmes et du développement des capacités de la DPIDG. Anni Haataja et Markus Zock, de l'équipe de l'ONU DAES, et Laura Sanz-Levia, du Conseil de l'Europe, ont assuré la coordination de la manifestation avec le soutien de Constantine Palicarsky et de Zorana Markovic (Office des Nations Unies contre la drogue et le crime). L'équipe de l'ONU DAES comprenait également Rosanne Greco, Huiyuan Lian, Gregory McGann, Bénédicte Françoise Niviere et Huiwen Tan. Le présent rapport a été préparé par Huiyuan Lian, stagiaire à l'ONU DAES, et par Markus Zock. La publication a été mise en page par Peigi Tan, volontaire des Nations Unies.

Plusieurs personnalités ont pris la parole : Liu Zhenmin (Secrétaire général adjoint aux affaires économiques et sociales de l'ONU), Marin Mrčela (président du Groupe d'États contre la corruption du Conseil de l'Europe, GRECO), Lamia Moubayed Bissat (directrice de l'Institut des Finances Basil Fuleihan, ministère des Finances, Liban, et membre du Comité d'experts de l'administration publique de l'ONU), Mustafizur Rahman (secrétaire au ministère des Affaires foncières, Bangladesh), Laura Valli (membre du conseil d'administration de l'Autorité anti-corruption (ANAC), Italie), Arantxa Guillán Montero (responsable Gouvernance et administration publique, DPIDG, ONU DAES), Anni Haataja (employée Gouvernance et administration publique, DPIDG, ONU DAES) et Hanne Juncher (Secrétaire exécutive, GRECO).

L'équipe souhaite remercier tous les intervenants pour leur présence et pour avoir partagé les expériences et les idées de leurs institutions respectives.



MESSAGES CLÉS

1. Introduction et contexte

Le Programme de développement durable à l'horizon 2030 reconnaît la nécessité d'édifier des sociétés pacifiques, justes et inclusives, fondées sur le respect des droits humains, un véritable état de droit et une bonne gouvernance à tous les niveaux. Les ODD constituent une feuille de route pour offrir à tous un avenir meilleur et plus durable. Ils couvrent les défis mondiaux les plus urgents, dont la pauvreté, l'inégalité, le changement climatique, la dégradation de l'environnement, la paix et la justice. Les institutions jouent un rôle essentiel dans la réalisation de tous les ODD et de leurs cibles. L'Objectif 16 appelle expressément à mettre en place à tous les niveaux des institutions efficaces, responsables et ouvertes à tous. Ce n'est pas un but isolé, mais un élément crucial pour réaliser l'ensemble du Programme 2030, ses 17 ODD et leurs principes clés, tels que « ne laisser personne de côté ».

Les administrations publiques du monde entier doivent cependant composer avec plusieurs défis dont la corruption, problème majeur dans de nombreux pays. La corruption nuit directement à la mise en œuvre du Programme de développement durable à l'horizon 2030. Elle entrave les progrès vers les différentes cibles en matière sociale, économique et environnementale. Par exemple :

- Sur le plan social, l'incapacité à verser des pots-de-vin dans des secteurs comme l'éducation ou la santé prive des enfants d'une éducation de qualité et des femmes enceintes de soins médicaux adéquats.
- Sur le plan économique, la corruption fausse la concurrence, par exemple en biaisant les marchés publics, et porte en particulier préjudice aux petites entreprises.
- Sur le plan environnemental, la grande valeur des ressources naturelles extraites illégalement, comme le bois ou la faune sauvage, rend leur exploitation très probable – aux dépens de l'environnement, de la biodiversité et des moyens de subsistance des communautés locales.

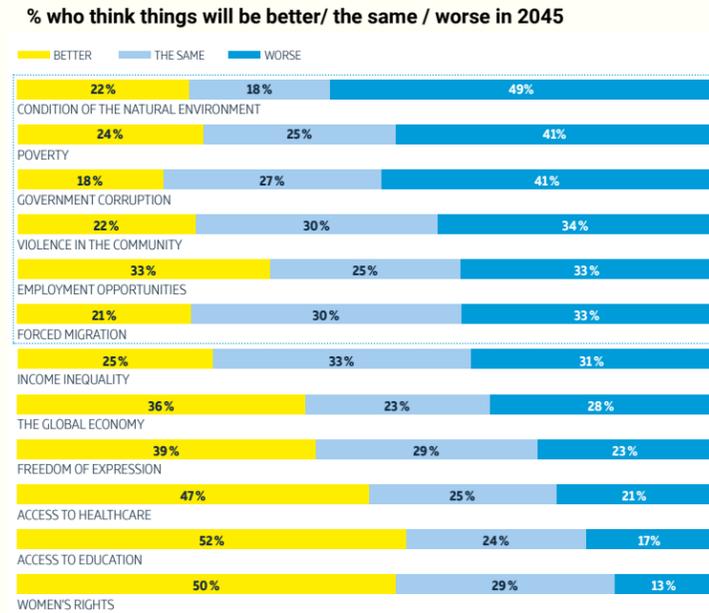
En outre, la corruption et ses effets néfastes nous divisent à l'heure où nous aurions plus que jamais besoin d'unité. La corruption, qu'elle soit perçue ou vécue, sape la confiance du public envers l'ordre établi et cause encore plus de préjudice en temps de crise, comme l'a rappelé il y a quelque temps le Secrétaire général de l'ONU¹. Elle peut commencer à petite échelle – une demande de pot-de-vin que personne ne vient empêcher et qui ne sera jamais ni détectée, ni sanctionnée –, mais finir par saper de larges pans du système politique. Il en résulte un climat de défiance, qui pousse les citoyens à se retirer des processus participatifs et à s'écarter de normes et de règles pourtant essentielles à la cohésion et à la paix.

Lors d'une récente enquête menée auprès de plus de 35 000 personnes à l'occasion du 75^e anniversaire de l'ONU, deux personnes sur trois (68 %) ont affirmé que la corruption des pouvoirs publics n'aura pas diminué en 2045 (figure 1²). Cela augure mal de l'avenir, à moins que les pays et la communauté internationale n'agissent résolument pour améliorer la situation actuelle.

¹ Nations Unies (15 octobre 2020), La corruption est la trahison ultime de la confiance publique, déclaration d'António Guterres, Secrétaire général de l'ONU, sur la corruption dans le contexte de la pandémie de covid-19, <https://www.un.org/fr/coronavirus/statement-corruption-context-covid-19> (dernière consultation : 14 juin 2021).

² Nations Unies (septembre 2020), L'avenir que nous voulons – les Nations Unies dont nous avons besoin, résultats de la consultation lancée par le Bureau pour la commémoration du 75^e anniversaire de l'ONU, p. 67. Disponible sur https://www.un.org/sites/un2.un.org/files/un75report_september_final_french.pdf (dernière consultation : 14 juin 2021).

Figure 1 : situations relatives à l'environnement, la pauvreté, la corruption, la violence et l'emploi que beaucoup de personnes interrogées dans les pays en développement s'attendent à voir empirer



Edelman Polling Q4. At the global level, how do you think each of the following things will be in 2045 compared to how they are today? Base: All respondents (35,777). Percentage of respondents answering "don't know" not included.

La baisse de confiance publique envers des institutions clés, touchées par des allégations de corruption qui entachent leur crédibilité et mécontentent les citoyens, entrave le bon fonctionnement de la démocratie, qui ne peut se passer de la participation des citoyens et de leur engagement dans la vie publique. Les trois branches du pouvoir – exécutive, législative et judiciaire – assurent toutes d'importants services publics. La pandémie de covid-19 a souligné à quel point il était important, en situation d'état d'urgence, que toutes les décisions et procédures soient conçues avec transparence, intégrité et responsabilité.

La lutte contre la corruption nous invite aussi à prendre les devants, sans tomber dans l'autosatisfaction. Les nouveaux défis, tels que les technologies ou la corruption environnementale, appellent des solutions rapides et innovantes.

Le Groupe d'États contre la corruption du Conseil de l'Europe (GRECO) a appelé à des améliorations concrètes pour renforcer les politiques d'intégrité et de lutte contre la corruption dans le secteur public. Le GRECO a publié des recommandations spécifiques à ses États membres, concernant notamment la déclaration des intérêts financiers et autres, l'interdiction et la restriction

de certaines activités et, plus généralement, la gestion des conflits d'intérêts pendant et après l'exercice de certaines fonctions. Ces recommandations servent à l'évaluation des mesures et à la promotion des progrès dans la lutte contre la corruption au niveau national. Le GRECO a aussi publié des observations détaillées sur les codes de conduite et autres normes éthiques, la transparence dans la prise de décisions, le lobbying, la protection des lanceurs d'alerte, etc.³

Pour lutter contre l'impunité, la prévention de la corruption doit aussi s'accompagner d'une application rigoureuse de la loi, y compris en cas de corruption aux plus hauts niveaux (politiques). La Convention pénale sur la corruption du Conseil de l'Europe⁴, son Protocole additionnel⁵ et la Convention civile sur la corruption⁶, dont le GRECO assure le suivi, sont très claires sur ce point.

2. Les 11 Principes d'une gouvernance effective pour le développement durable

En juillet 2018, le Conseil économique et social de l'ONU a approuvé les 11 Principes d'une gouvernance effective pour le développement durable, élaborés par le Comité d'experts de l'administration publique de l'ONU en vue d'offrir une base aux politiques et pratiques futures et d'encourager l'étude de problèmes spécifiques dans l'administration publique. Les éléments essentiels de l'ODD 16 – efficacité, responsabilité et ouverture à tous – sont au cœur de ces Principes, quelles que soient les différences de structures de gouvernance, réalités nationales, priorités politiques, capacités et degrés de développement des pays.

Chaque principe est associé à un ensemble d'indicateurs issus des ODD, ainsi qu'à plusieurs stratégies

³ On trouvera plus d'informations sur les travaux du GRECO ici : <https://www.coe.int/fr/web/greco> (dernière consultation : 16 juin 2021).

⁴ Voir https://www.coe.int/fr/web/conventions/full-list/-/conventions/treaty/173?coeconventions_WAR_coeconventionsportlet_languageld=fr_FR (dernière consultation : 16 juin 2021).

⁵ Voir https://www.coe.int/fr/web/conventions/full-list/-/conventions/treaty/191?coeconventions_WAR_coeconventionsportlet_languageld=fr_FR (dernière consultation : 16 juin 2021).

⁶ Voir https://www.coe.int/fr/web/conventions/full-list/-/conventions/treaty/174?coeconventions_WAR_coeconventionsportlet_languageld=fr_FR (dernière consultation : 16 juin 2021).

couramment employées – 62 au total. Les Principes apportent des orientations pratiques et spécialisées sur un large éventail de difficultés de gouvernance posées par la mise en œuvre du Programme de développement durable à l'horizon 2030. Par exemple, l'intégrité, la transparence et la supervision indépendante sont les trois principes sous-jacents à la responsabilité, les trois conditions qui permettent de rendre des comptes (figure 2).

Figure 2 : extrait des 11 Principes d'une gouvernance effective pour le développement durable

Principe	Stratégies courantes
Responsabilité	
Intégrité : pour servir l'intérêt public, les fonctionnaires doivent s'acquitter de leurs fonctions officielles de manière honnête, équitable et cohérente avec les principes moraux.	<ul style="list-style-type: none"> Promotion de politiques, pratiques et organismes anti-corruption Codes de conduite des agents publics Mise en concurrence pour la passation de marchés publics Élimination des pots-de-vin et du trafic d'influence Politiques sur les conflits d'intérêts Protection des lanceurs d'alerte Rémunération suffisante et échelles salariales équitables pour les agents publics
Transparence : pour pouvoir rendre des comptes et permettre un contrôle par le public, les institutions doivent être ouvertes et sincères sur l'accomplissement de leurs fonctions et favoriser l'accès aux informations, dans la stricte limite des exceptions prévues par la loi.	<ul style="list-style-type: none"> Divulgaration active des informations Transparence sur les budgets Données publiques ouvertes Registres des bénéficiaires effectifs Registres des lobbies

Supervision indépendante :

pour préserver la confiance dans les pouvoirs publics, les agences de supervision doivent agir en toute indépendance, sans aucune influence et sur des considérations strictement professionnelles.

- Promotion de l'indépendance des instances de régulation
- Contrôle des décisions administratives par les tribunaux ou d'autres entités
- Audits indépendants
- Respect de la légalité

3. Exemples nationaux de bonnes pratiques anti-corruption

3.1 Bangladesh – l'initiative « E-Mutation »

Le Prix des Nations Unies pour le service public est la plus prestigieuse reconnaissance internationale de l'excellence dans le secteur public. Il récompense les réalisations les plus créatives ainsi que les contributions des institutions de service public qui mènent à une administration publique plus efficace et réactive dans tous les pays du monde. À travers une compétition annuelle, ce prix renforce le rôle, le professionnalisme et la visibilité du service public.

L'initiative « E-Mutation », lancée par le ministère des Affaires foncières du Bangladesh pour mettre en œuvre l'Agenda Bangladesh numérique d'ici 2021, a remporté le Prix en 2020 dans la catégorie Développement d'institutions publiques transparentes et responsables⁷. Le principal objectif de cette initiative est de réduire les délais, les frais et les déplacements, d'assurer la transparence et de rendre des comptes sur les modifications de registres et les demandes d'administration de terres et de biens, grâce à des systèmes et processus numériques.

Le Bangladesh, l'un des pays les plus densément peuplés au monde, a à la fois un problème de pénurie de terres et un système de transfert de biens très complexe. La mutation de biens fonciers (transfert du titre de propriété

⁷ Voir <https://publicadministration.un.org/unpsa/database/Winners/2020-winners/e-mutation> (dernière consultation : 16 juin 2021).

d'une personne à une autre lorsqu'un bien est reçu en héritage, transmis ou vendu) a longtemps été un processus long, onéreux et complexe, souffrant d'un niveau de corruption et d'un manque de transparence qui affectaient le droit des femmes et des personnes pauvres et vulnérables à accéder à la terre. Le processus de mutation manuel (figure 3) prenait souvent jusqu'à 60 jours, avec trois ou quatre rendez-vous en personne et, souvent, des frais supplémentaires dus aux « intermédiaires » qui aidaient à déposer la demande. Certains agents publics demandaient des pots-de-vin.

Figure 3 : processus de mutation manuel. « Un changement s'imposait pour réduire les délais, les frais et les déplacements ! »



L'initiative E-Mutation a consisté à mettre en place un système numérique de traitement des demandes de mutation, pour plus d'efficacité et de rapidité dans l'enregistrement, le suivi et le traitement des demandes. Le but était d'assurer transparence et responsabilité, d'améliorer l'efficacité et d'assurer l'équité du système pour tous les citoyens, en particulier les plus vulnérables dont les femmes et les personnes pauvres, âgées ou illettrées.

L'initiative E-Mutation a eu un énorme impact. Elle a aidé à améliorer la crédibilité et la fiabilité de l'institution publique en charge des services fonciers. Grâce à la réduction de la présence physique et des pouvoirs discrétionnaires des agents publics, la corruption a décliné. Le délai nécessaire à la mutation de terres et de biens est passé de 60 à 28 jours, avec un seul déplacement dans les locaux de l'administration (contre trois ou quatre auparavant). Au 30 mai 2021, le nombre de dossiers d'e-mutation s'élevait à 2,5 millions au total dans le pays. Par rapport à l'ancien système, chacun de ces dossiers a

permis d'économiser cinq heures-personnes, 500 takas bangladais (BDT) et deux rendez-vous, soit au total environ 12,5 millions d'heures, 6 250 millions de BDT et 5 millions de rendez-vous.

Pour plus d'efficacité et de durabilité, le système E-Mutation a aussi été relié à plusieurs systèmes d'autres départements ; notamment un centre d'appels pour la réception et le traitement des demandes, un système de paiement en ligne, un système d'audiences virtuelles, un système de vérification des passeports/cartes d'identité et une connexion avec le guichet unique de l'Autorité bangladaise de développement des investissements.

3.2 Italie – Le rôle de l'Autorité anti-corruption italienne (ANAC) pendant la covid-19

L'Autorité anti-corruption italienne (ANAC), fondée en 2012 conformément à l'article 6 de la Convention des Nations Unies contre la corruption (« Organe ou organes de prévention de la corruption »), est une autorité administrative indépendante chargée de la prévention de la corruption dans les administrations publiques et les entreprises contrôlées par l'État. L'ANAC a pour missions de rédiger et de faire appliquer la Stratégie nationale anti-corruption, de superviser les passations de marchés publics et de promouvoir l'intégrité et la transparence dans le secteur public, ainsi que la protection des lanceurs d'alerte.

L'ANAC soumet chaque année un rapport au Parlement et au gouvernement italiens. Le rapport 2020 montre que la crise de la covid-19 a eu de fortes répercussions sur les achats publics en Italie. Le premier trimestre 2020 a vu une baisse considérable des passations de marchés publics : moins 24 % en nombre d'appels d'offres et moins 33 % en valeur économique. La majorité des marchés publics de plus de 40 000,00 € ont été attribués via des procédures de négociation, sans publication de l'offre (77 %) ou par attribution directe des contrats (20 %). Au deuxième trimestre 2020 cependant, les marchés de fournitures et de travaux ont connu une augmentation constante, qui a compensé le déclin des marchés de services au premier trimestre.

Face à la crise, le gouvernement italien a formulé une législation d'urgence. Plusieurs exceptions et déviations par rapport aux procédures d'achat habituelles ont été

adoptées. En général, le gouvernement a autorisé les autorités contractantes à appliquer des procédures simplifiées, aux délais plus souples, pour assurer l'approvisionnement en matériel médical pendant la crise.

Au cours de la pandémie, l'ANAC a coopéré avec les autorités contractantes et le gouvernement italien pour trouver un équilibre entre efficacité et légalité, convaincue que la simplification et la surveillance anti-corruption pouvaient et devaient aller de pair. L'ANAC a promu un cadre de transparence à toutes les étapes du processus d'achat, comprenant le recueil en direct de documents sur les procédures, la publication rapide d'informations et le renforcement de la transparence et de l'obligation de rendre compte sur les réponses apportées par le gouvernement à la crise.

L'ANAC a également travaillé avec le gouvernement à la simplification et la transparence des passations de marchés publics. À travers la Banque nationale de données sur les marchés publics (BDNCP), l'ANAC promeut la numérisation des procédures dans ce domaine. Dans ce cadre, l'ANAC a défini un code pour chaque marché public, afin d'assurer la traçabilité des flux financiers. Par ailleurs, l'ANAC a publié un guide à l'attention des autorités contractantes et pris des mesures favorisant la gestion préventive des risques et les mécanismes extrajudiciaires, afin de régler rapidement les contentieux relatifs aux marchés publics.

4. Rôle des institutions supérieures de contrôle des finances publiques pour le développement durable et dans la crise de la covid-19

Les institutions supérieures de contrôle des finances publiques supervisent les dépenses publiques et évaluent les performances des entités, des politiques et des processus gouvernementaux, y compris sur la mise en œuvre des ODD. Dans de nombreux pays, elles constituent un élément essentiel du cadre anti-corruption national. L'Assemblée générale de l'ONU a reconnu le rôle des institutions supérieures de contrôle des finances publiques dans la promotion d'une administration publique efficace et responsable, susceptible de mettre en œuvre les ODD.

Dans son plan stratégique 2017-2022, l'Organisation internationale des institutions supérieures de contrôle des finances publiques (INTOSAI) reconnaît le rôle des institutions supérieures de contrôle des finances publiques dans le suivi et l'examen du Programme 2030, à travers diverses approches dont le soutien à la mise en œuvre de l'ODD 16.

Les institutions supérieures de contrôle des finances publiques ont activement contribué au suivi et à l'examen des ODD. Elles ont contribué aux Examens nationaux volontaires dans de nombreux pays et participé aux systèmes de surveillance, de suivi et d'examen des ODD. L'engagement des institutions supérieures de contrôle des finances publiques s'est traduit par de multiples initiatives destinées à soumettre la mise en œuvre des ODD à une évaluation indépendante. En décembre 2020, l'INTOSAI recensait plus de 70 initiatives relatives aux ODD. Actuellement, les institutions supérieures de contrôle des finances publiques audient la mise en œuvre des programmes visant à faire progresser des cibles spécifiques des ODD. Par exemple, l'Initiative de développement de l'INTOSAI (IDI) aide 40 institutions supérieures de contrôle des finances publiques à réaliser un audit en vue de systèmes de santé publique solides et résilients, conformément à la cible 3.d.

Les réponses rapides à la crise sanitaire engendrée par la covid-19 et les mesures centrées sur le relèvement économique à long terme créent des occasions de corruption et d'atteintes à l'intégrité au sein des organisations publiques, dans l'octroi et l'utilisation des ressources publiques et dans des procédures publiques clés, comme la passation de marchés. Parallèlement, des garanties fondamentales pour la responsabilisation des pouvoirs publics peuvent être contestées ou ignorées, y compris en gênant l'action des organes de contrôle.

Malgré ces circonstances difficiles, les institutions supérieures de contrôle des finances publiques ont continué d'assurer la mission qu'elles doivent aux citoyens. Elles ont adopté différentes approches pour auditer les mesures prises par leurs gouvernements face à la pandémie. Par exemple, les Contrôleurs généraux du Costa Rica et du Pérou ont mis en place des plateformes et des applications en ligne pour faire plus de transparence sur les réponses des pouvoirs publics à la covid-19. En plus des audits en cours, le Government Accountability

Office des États-Unis (GAO) doit présenter au Congrès des rapports bimestriels sur les dépenses liées à la pandémie. De même, le National Audit Office du Royaume-Uni a prévu de se pencher sur des domaines tels que le soutien aux populations vulnérables et la passation de marchés publics en temps de pandémie.

Quatre enseignements tirés de l'expérience de la covid-19 méritent d'être mis en avant :

1. Pour mobiliser l'ensemble des pouvoirs publics face à une urgence, il est important d'identifier des buts et des plans clairs et de définir les rôles et les responsabilités des entités gouvernementales et des autres acteurs.
2. La mise en place précoce de mécanismes de transparence et de responsabilisation offre des garanties plus solides et l'assurance raisonnable que les fonds publics bénéficieront aux personnes visées, pour les buts visés, ce qui renforce l'intégrité et atténue les risques de fraude.
3. Il est essentiel qu'il existe une communication claire et cohérente entre tous les niveaux de pouvoirs publics, avec les prestataires de services de santé et avec le public.
4. Pour nourrir les prises de décisions et préparer l'avenir, il est crucial de collecter et d'analyser des données pertinentes et fiables.

Deux lignes d'action futures sont à relever :

1. Il est important de renforcer les institutions supérieures de contrôle des finances publiques et de s'assurer qu'elles possèdent l'indépendance et les ressources nécessaires pour à la fois surveiller les mesures d'urgence, à court terme, et soutenir le relèvement à long terme.
2. Les institutions supérieures de contrôle des finances publiques ont identifié d'importantes leçons à tirer des réactions à la covid-19. Il est crucial que ces constats et ces recommandations soient pris en compte et que les mesures correctives nécessaires soient mises en œuvre, en collaboration avec les parties prenantes.

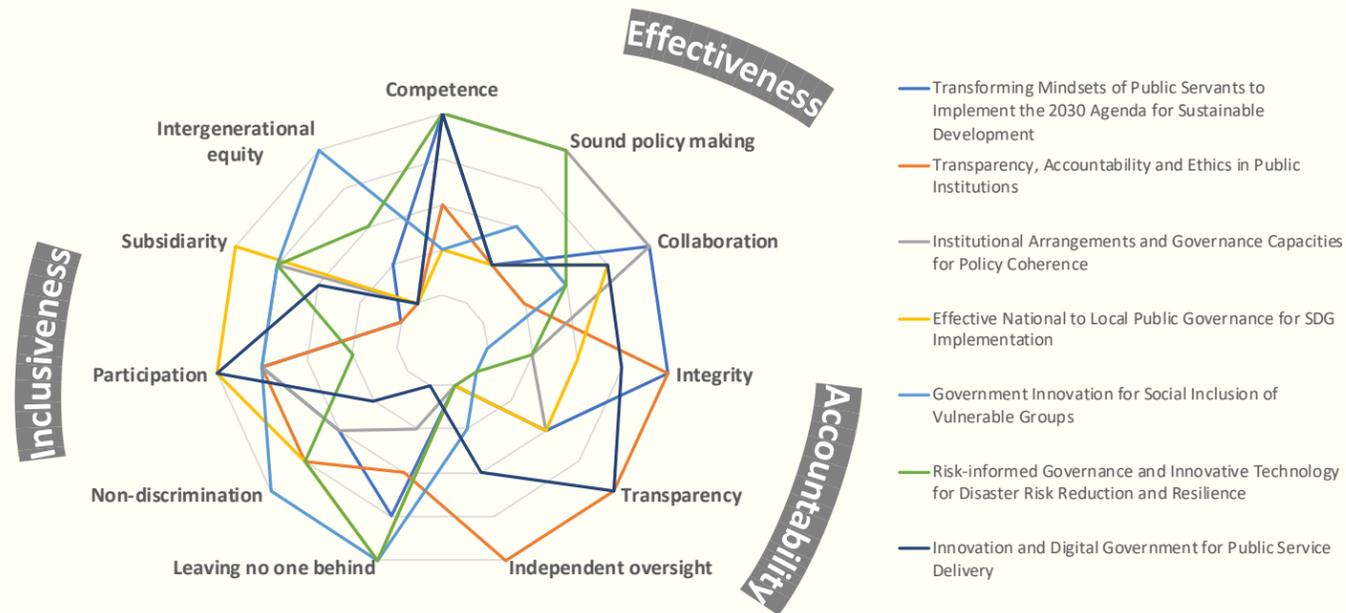
5. Développement des capacités pour améliorer la transparence, la responsabilité et l'éthique des institutions publiques

L'ONU DAES a élaboré un Programme de gouvernance pour les objectifs de développement durable, composé de sept Toolkits de développement des capacités. Ces Toolkits offrent des supports de formation prêts à l'emploi et personnalisables sur des aspects clés de la gouvernance, afin de développer chez les agents publics les savoir-faire, compétences et dispositions nécessaires dans le monde post-covid-19 et pour faire progresser la mise en œuvre des ODD. Ils réunissent plus d'une centaine de modules offrant des notions, exemples pratiques, études de cas, activités et supports audiovisuels qui peuvent être utilisés par le système de l'ONU, les écoles d'administration publique, les bureaux des coordonnateurs résidents, les universités et d'autres prestataires de formations, en présentiel ou à distance.⁸

Le Programme a été élaboré en tenant compte des recommandations du Forum politique de haut niveau, des 11 Principes d'une gouvernance effective pour le développement durable et des travaux menés par l'ONU DAES sur le développement des capacités. The II a pour vocation d'aider à traduire en pratique l'ensemble des orientations énoncées dans les Principes, afin que les capacités nationales et locales de gouvernance connaissent des améliorations pragmatiques et continues en vue d'atteindre les ODD. La figure 4 montre de quelle manière les 11 Principes sont couverts par le Programme. Pris ensemble, les toolkits couvrent tous les principes, mais ils ont aussi chacun leurs domaines prioritaires. Par exemple, le Toolkit « Innover pour l'inclusion sociale des groupes vulnérables » couvre en particulier les principes suivants : 7 – ne laisser personne de côté, 8 – non-discrimination et 9 – équité intergénérationnelle, tandis que le Toolkit « Transparence, responsabilité et éthique des institutions publiques » couvre en particulier les principes 4 – intégrité, 5 – transparence et 6 – contrôle indépendant.

⁸ On trouvera le Programme (ou Curriculum, en anglais uniquement) sur le site internet de l'UNPAN (Réseau d'information de l'ONU sur l'administration publique) : <https://unpan.un.org/capacity-development/curriculum-on-governance-for-the-SDGs> (dernière consultation : 16 juin 2021).

Figure 4 : couverture par les Toolkits des 11 Principes d'une gouvernance effective pour le développement durable



Le Toolkit sur la transparence, la responsabilité et l'éthique des institutions publique⁹ considère que l'intégrité et l'absence effective de corruption dans les institutions publiques résultent de trois facteurs liés entre eux :

1. la transparence des pouvoirs publics, qui permet aux citoyens et à la société civile de leur demander des comptes ;
2. la responsabilité, qui peut être améliorée par un renforcement des institutions de contrôle ;
3. la transformation des mentalités à l'égard des normes éthiques chez les agents publics, qui jouent un rôle direct dans le maintien de la bonne gouvernance et la lutte contre la corruption. La formation vise à favoriser la prise de conscience et à transformer les mentalités à l'égard des comportements et des prises de décisions éthiques chez les fonctionnaires, pour leur permettre de devenir des vecteurs de changements favorables à l'intégrité.

Le but est qu'à l'issue de cette formation, les apprenants :

- entreprennent une évaluation de leurs valeurs à l'aune des ODD et pointent à la fois leurs atouts et les lacunes dans leurs capacités ;
- connaissent les concepts et les mécanismes pratiques

d'intégrité et de lutte contre la corruption, en se concentrant sur les normes et cadres internationaux, les lois et les institutions au niveau national, sur les outils et processus organisationnels et sur la connaissance des comportements, afin de traduire les règles formelles en conduites souhaitables ;

- connaissent les acteurs clés pour la définition d'une stratégie d'éthique et d'intégrité et travaillent avec eux ;
- élaborent une feuille de route et un plan d'action pour intégrer les connaissances pertinentes au travail quotidien des agents publics.

Le Toolkit se compose de 18 modules qui peuvent faire l'objet d'une formation sur cinq jours (figure 5). Les modules peuvent être utilisés dans leur intégralité ou partiellement. Ils sont indépendants et personnalisables, c'est-à-dire qu'ils peuvent être adaptés au contexte socioculturel ou géographique dans lequel la formation se tient.

Le Toolkit contient des exemples pratiques d'initiatives anti-corruption issues de nombreux pays et entités : Amérique latine, Argentine, Australie, Autriche, Brésil, Canada, Chili, Danemark, Émirats arabes unis, Fédération

⁹ The training material is available at <https://unpan.un.org/node/591> (last accessed on June 16, 2021).

de Russie, Géorgie, Ghana, Guatemala, Inde, Indonésie, Israël, Jordanie, Kenya, Mexique, Mongolie, Nations Unies, Nigéria, Norvège, Pakistan, Pérou, Philippines, Royaume-Uni, Rwanda, Slovénie et Union africaine.

Figure 5 : utilisation du Toolkit pour un atelier de cinq jours

Time	Day 1 Fundamentals of Ethics and Public Integrity	Day 2 Ethics and Public Integrity at the Institutional and Policy Level	Day 3 Organizational Change for Enhanced Ethics and Integrity	Day 4 Individual Ethical Behavior	Day 5 Developing a Strategy and Action Plans for Enhanced Ethics and Public Integrity
Morning	Module 1: How would a World without Corruption Look?	Module 6: Oversight Institutions	Module 11: Staff Management and Developing Capacities for Integrity	Module 14: Ethical Leadership	Module 18: Presentation phase
	Module 2: Essentials of Ethics and Public Integrity	Module 7: Social Accountability Mechanisms	Module 12: Creating an Organizational Culture of Ethics and Integrity	Module 15: Assessing Personal vis-à-vis Organizational Values	
Lunch break					
Afternoon	Module 3: Transparency and Accountability	Module 8: Integrity Codes	Module 13: Transparent Public Procurement	Module 16: Behavioral Insights and Staff Incentives	Module 18: Presentation phase
	Module 4: Understanding and Assessing Corruption	Module 9: Managing Conflict of Interest		Module 17: How to Promote Desired Behavioral Change?	
	Module 5: International Frameworks for Integrity and Anti-Corruption	Module 10: Whistleblowing			

PRINCIPAUX ENSEIGNEMENTS

La corruption reste l'un des plus grands défis que doivent relever les pays dans le monde entier. Elle porte atteinte aux institutions et aux valeurs démocratiques et met en péril le développement durable, les droits de l'homme et l'État de droit.

La pierre angulaire de la prévention de la corruption est l'assurance d'un degré élevé d'intégrité, de transparence, d'inclusion et de responsabilité dans la conduite des affaires publiques.

Il s'agit d'une question de réglementation mais aussi dans une large mesure d'éthique et de mentalité. Cette réalité est encore plus frappante en période de crise, telle que la pandémie de covid-19. Les normes en matière de lutte contre la corruption ne doivent pas être assouplies ni remises en cause pendant une crise. Il est important de trouver des solutions proactives et novatrices sans compromettre la transparence, la responsabilité et l'éthique.

Cela nécessite une réflexion approfondie pour déterminer quelles sont les mesures anticorruption qui fonctionnent, celles qui n'ont pas produit les résultats escomptés et celles qui semblent prometteuses. Cela implique aussi d'assurer une éducation et une formation pour inculquer et entretenir des convictions et des comportements satisfaisants, par exemple en matière de gouvernance ou en ce qui concerne les actions visant à faire changer les mentalités.

Les interventions ont mis en évidence plusieurs initiatives et bonnes pratiques visant à renforcer l'intégrité dans le secteur public. Le rôle des institutions de surveillance, par exemple, notamment dans le contexte de la

pandémie, sera probablement déterminant pour la bonne gestion des affaires publiques et des ressources publiques. L'expérience de l'Italie à cet égard pourra constituer une référence utile sur laquelle d'autres États pourront s'appuyer. Les institutions supérieures de contrôle des finances publiques jouent un rôle essentiel dans le cadre de la lutte contre la corruption et dans le suivi de la mise en œuvre des ODD.

Les organismes internationaux jouent également un rôle décisif pour favoriser l'adoption de réformes anticorruption durables, aux niveaux régional et mondial. La manifestation parallèle a offert une plateforme très précieuse pour partager des messages politiques fondamentaux, des mesures de premier plan et des exemples concrets pour prévenir et combattre la corruption, tels que le respect des normes internationales, le développement de réseaux de coopération internationale, l'octroi de prix d'excellence en reconnaissance de réalisations remarquables en matière de services publics, le renforcement des capacités et la diffusion d'outils et d'orientations, notamment dans les domaines de la lutte contre la corruption et de l'éthique.

L'engagement total des pouvoirs publics et des acteurs sociétaux est nécessaire pour prévenir et combattre la corruption. Il faut également renforcer les capacités des gouvernements et des fonctionnaires. Le projet de « ne laisser personne de côté », qui est un principe essentiel du Programme de développement durable à l'horizon 2030, repose sur l'intégrité et la transparence de la fonction publique. Cette dernière valeur est encore plus importante en période de crise, telle que la situation d'urgence liée à la pandémie de covid-19, et dans le cadre de l'action menée pour « reconstruire en mieux ».

À PROPOS DU PROGRAMME DE GOUVERNANCE POUR LES ODD

Le Programme de gouvernance pour les objectifs de développement durable vise à promouvoir une compréhension critique des questions de développement durable, à renforcer les capacités en matière de gouvernance et à sensibiliser les fonctionnaires à leur rôle actif dans la réalisation des ODD. Il a pour but de développer les connaissances et les capacités requises pour mettre en œuvre le Programme de développement durable à l'horizon 2030 et de favoriser la production de résultats concrets et d'effets durables.

Qu'est-ce que le Programme de gouvernance pour les ODD ?

Le Programme de gouvernance est un ensemble complet de boîtes à outils (Toolkits) de formation pour renforcer les capacités des formateurs, qui contiennent des supports de formation prêts à l'emploi et personnalisables sur les principaux aspects de la gouvernance qui sont nécessaires pour faire avancer la mise en œuvre des ODD. Le programme présente des méthodologies et des approches visant à faire progresser les connaissances et à aider les gouvernements à renforcer les capacités aux niveaux individuel, organisationnel, institutionnel et sociétal, afin de provoquer la transformation nécessaire à la mise en œuvre du Programme 2030.

Les Toolkits de développement des capacités destinés à la formation des formateurs reposent sur des modules comprenant des lectures, des analyses de situation permettant une auto-évaluation, des exercices d'application des enseignements théoriques à des problèmes et des difficultés pratiques, des exercices de définition des priorités, des études de cas permettant un apprentissage coopératif et par l'expérience, des exercices de planification d'actions et d'autres activités qui peuvent aider les pays à faire progresser la transformation de la gouvernance en faveur du développement durable. Le programme comprend les éléments suivants :

- un ensemble de toolkits de formation pour le développement des capacités des formateurs pour des

ateliers d'une durée de cinq ou trois jours en présentiel ;

- des cours en ligne sur les principaux aspects de la gouvernance nécessaires pour la mise en œuvre des ODD ;
- des ateliers en ligne de formation et de renforcement des capacités en présence d'un animateur ;
- des ateliers personnalisés en ligne et hors ligne de renforcement des capacités, à la demande des États membres ;
- l'octroi d'un certificat de participation à la fin de la formation ;
- une communauté de pratique mondiale en ce qui concerne les principales questions de gouvernance ;
- l'hébergement sur UNPAN pour la constitution d'un réseau et l'échange de connaissances en ligne.

Comment le programme a-t-il été élaboré ?

Conçu en se fondant sur des travaux de recherche approfondis concernant des questions de gouvernance essentielles et sur des méthodologies et approches novatrices, ainsi qu'en tenant compte des conclusions des travaux intergouvernementaux des Nations Unies, des publications existantes en la matière et des travaux d'analyse liés à la gouvernance et aux institutions publiques, le Programme de gouvernance pour les ODD se

compose de boîtes à outils de formation visant à renforcer les capacités des formateurs. Ces Toolkits ont été élaborés de manière holistique et sont complémentaires. Ils sont conçus et mis en œuvre grâce à la participation des gouvernements et des écoles d'administration publique. La méthodologie du Programme repose sur les principaux éléments suivants :

- promouvoir la pensée systémique ;
- tirer parti du potentiel des TIC et de l'administration numérique ;
- encourager la collaboration et la cocréation ;
- favoriser une transformation des institutions ;
- mettre l'accent sur les effets des initiatives ;
- améliorer la flexibilité.

Comment utiliser les Toolkits de développement des capacités du Programme ?

Les Toolkits de formation visant à renforcer les capacités des formateurs sont destinés à être utilisés dans le cadre de formations interactives, attrayantes et axées sur les résultats. Ils peuvent être utilisés pour organiser un atelier de formation en présentiel d'une durée de cinq jours ou certains modules peuvent être sélectionnés pour organiser des ateliers de formation plus courts. Les modules de divers Toolkits peuvent être combinés en fonction des besoins d'un pays. Les Toolkits de formation visant à renforcer les capacités des formateurs seront mis à jour et enrichis en continu en fonction des commentaires soumis par les écoles d'administration publique et les gouvernements. Ils doivent être considérés comme des « documents vivants ».

Qu'est-ce que le Toolkit sur la transparence, la responsabilité et l'éthique dans les institutions publiques ?

ODD concerné : ODD 16.

Mots-clés : Éthique, responsabilité, corruption, transparence, institutions, mécanismes et mentalités en

matière de responsabilité, ODD 16.

Langue : Anglais

Objectif : Le Toolkit aborde l'intégrité et la lutte efficace contre la corruption dans les institutions publiques comme le résultat de trois facteurs interdépendants : (1) la transparence des pouvoirs publics, qui permet aux citoyens et à la société civile de leur demander des comptes ; (2) la responsabilité, qui peut être améliorée par un renforcement des institutions de surveillance, et (3) la transformation des mentalités à l'égard des normes éthiques chez les agents publics, qui jouent un rôle déterminant dans le maintien d'une bonne gouvernance et dans la lutte contre la corruption. La formation vise à favoriser la prise de conscience et à transformer les mentalités à l'égard des comportements et des prises de décisions éthiques chez les fonctionnaires, pour leur permettre de devenir des vecteurs de changements favorables à l'intégrité.

Le but est qu'à l'issue de cette formation, les participants :

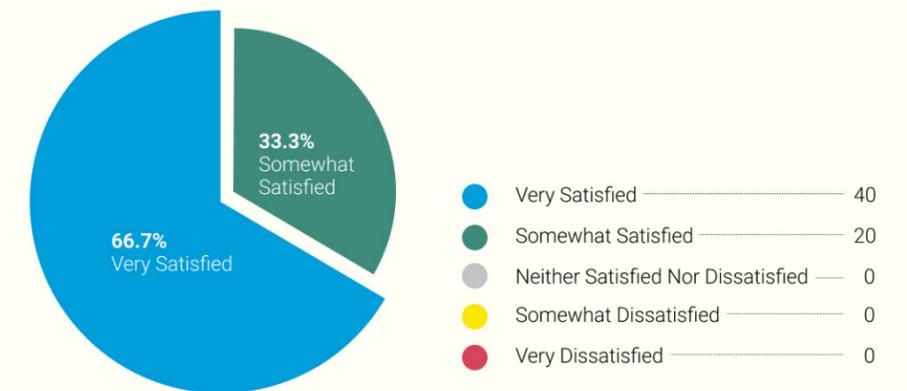
- entreprennent une évaluation de leurs valeurs à l'aune des ODD et pointent à la fois leurs atouts et les lacunes dans leurs capacités ;
- connaissent les concepts et les mécanismes pratiques d'intégrité et de lutte contre la corruption, en se concentrant sur les normes et cadres internationaux, les lois et les institutions au niveau national, sur les outils et processus organisationnels et sur la connaissance des comportements, afin de traduire les règles formelles en conduites souhaitables ;
- connaissent les acteurs clés pour la définition d'une stratégie d'éthique et d'intégrité et travaillent avec eux ;
- élaborent une feuille de route et un plan d'action pour intégrer les connaissances pertinentes au travail quotidien des agents publics.

Le Toolkit se compose de 18 modules qui peuvent faire l'objet d'une formation sur cinq jours. Les modules peuvent être utilisés dans leur intégralité ou partiellement. Ils sont indépendants et personnalisables, c'est-à-dire qu'ils peuvent être adaptés au contexte socioculturel ou géographique dans lequel la formation se tient. Les supports de formation sont disponibles à l'adresse suivante : <https://unpan.un.org/node/591>.

RÉSULTATS DE L'ENQUÊTE DE SATISFACTION

A l'issue de la manifestation parallèle, une brève enquête de satisfaction a été réalisée en ligne auprès des participants entre le 3 et le 11 juin 2021. Soixante participants y ont répondu – 45 % d'entre eux étaient des femmes, 52 % étaient des hommes et le reste a indiqué « je ne souhaite pas répondre ». Les personnes interrogées représentaient principalement des instances gouvernementales nationales (26) et, dans une moindre mesure, d'autres catégories (19), des établissements universitaires (8), des instances gouvernementales locales (6) et les Nations Unies (1). Les résultats quantitatifs et qualitatifs de cette enquête de satisfaction sont présentés ci-dessous après chaque question d'évaluation spécifique ayant été posée. La totalité des personnes interrogées ont déclaré être très satisfaites ou assez satisfaites de la manifestation parallèle.

Dans l'ensemble, quel est votre degré de satisfaction en ce qui concerne la manifestation parallèle ?



Qu'avez-vous le plus apprécié dans la manifestation parallèle ?

En réponse à cette question, les personnes interrogées ont fait les observations suivantes :

- « Les présentations des pays. »
- « Le résumé des principaux points par Hanne Junker. »
- « Quelques idées intéressantes. »
- « Droit au but ; des présentations courtes, mais riches. »
- « La présentation des contenus. »
- « L'exemple du Bangladesh. »
- « La qualité des présentations et le lien avec les principes d'une gouvernance effective du CEPA. »
- « Les présentations ont été enrichissantes. »
- « Les 11 principes d'une gouvernance effective et l'expérience de l'ANAC (Italie). »
- « La brièveté. »
- « La très bonne organisation. Chaque intervenant était bien préparé et a souligné la nécessité

de s'attaquer à la criminalité organisée. »

- « Les intervenants ont respecté le temps qui leur était imparti et étaient très clairs. Félicitations à eux et bravo à la présidente. »
- « J'ai découvert comment d'autres pays ont su mettre en place une transparence et une responsabilité. »
- « Le partage d'expérience de différents pays. »
- « Le récit concernant le Bangladesh. »
- « Le partage d'expérience, principalement celui de l'Italie pendant la crise de la covid-19. »
- « La table ronde. »
- « De véritables problèmes ont été abordés et des solutions ont été proposées. »
- « L'aperçu qui a été donné des diverses initiatives de gouvernance

électronique ayant permis de juguler la corruption. »

- « Les récits d'expériences réussies issues de différents pays. »
- « C'était très complet et bien organisé. »
- « Le sujet. »

« L'initiative de l'ONU d'organiser cette manifestation parallèle est remarquable et louable. Ce type d'événement donne l'occasion à des personnes venant du monde entier, dont des agents publics, des représentants d'organisations non gouvernementales, des parties prenantes et des particuliers, de se pencher sur la question de la corruption et de ses conséquences néfastes dans la vie quotidienne de tout un chacun. En outre, il permet aux agents publics de se remettre en mémoire les aspects relatifs à cette question et surtout de se rappeler à quel point il est important de faire preuve d'un haut niveau de déontologie et d'intégrité dans l'exercice de leurs fonctions publiques. Le renforcement des capacités de toutes les parties prenantes est un élément important de la lutte contre la corruption, c'est pourquoi, en tant qu'organisation responsable, l'ONU a déployé des efforts constants et a fait preuve d'un engagement sans faille pour atteindre cet objectif. Je profite de cette occasion pour exprimer ma profonde gratitude et mes remerciements à toutes les éminentes personnes-ressources pour leurs précieuses présentations. »

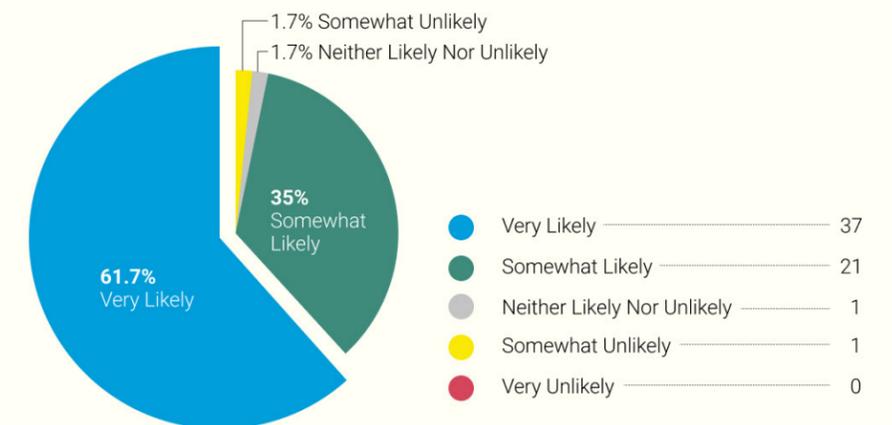
- « Les diverses opinions exprimées sur la question. »
- « La volonté de susciter un changement positif. »
- « Les sources de corruption, les moyens de prévenir leur apparition

et des exemples pratiques pour y faire face. »

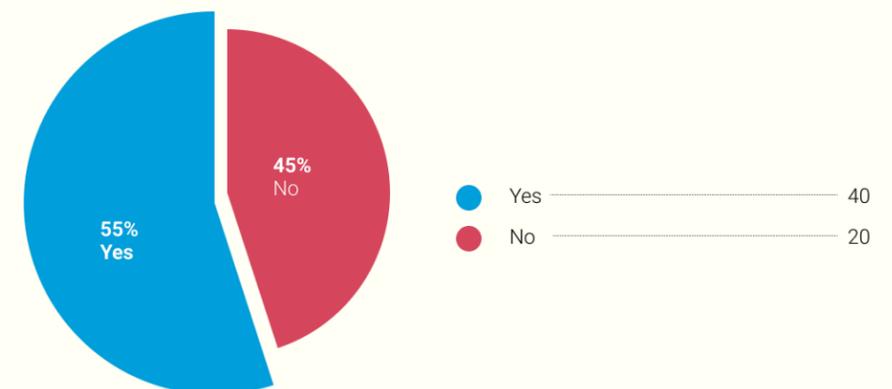
- « L'aperçu donné par chaque participant des mesures mises en œuvre dans son pays pour promouvoir la transparence, la responsabilité et l'intégrité. »
- « Les présentations étaient d'excellente qualité. »
- « La vue d'ensemble des effets des mesures de lutte contre la corruption mises en œuvre dans le monde entier. »
- « Tout. »
- « L'exemple du Bangladesh. »
- « La qualité des interventions. »
- « Les différentes perspectives. »
- « Dans l'ensemble, une présentation vraiment excellente de sujets très pertinents à l'heure actuelle. »
- « Quelques-uns des outils pratiques les plus concrets. »
- « E-mutation au Bangladesh. »
- « La qualité des présentations. »
- « La diversité des institutions et des sujets. »
- « Les présentations étaient courtes et allaient droit au but, et j'ai apprécié le partage d'expérience d'autres institutions de contrôle des finances publiques. »
- « Les informations sur le toolkit de l'ONU-DAES. Les interventions présentaient des informations pratiques plutôt que de simples déclarations (comme dans certaines autres manifestations parallèles). »
- « Diversité des présentations. »
- « Les intervenants se sont particulièrement intéressés aux implications de l'urgence liée à la pandémie de covid-19 dans leur travail. »
- « Les experts professionnels. »

- « L'intervention de Mme Lamia Moubayed Bissat et du représentant italien. »
- « Les bonnes présentations avec beaucoup d'informations précieuses et le partage de l'expérience des lauréats. »
- « Les informations sur les expériences réussies. »
- « La présentation sur le Liban, entre autres. »
- « Les présentations utiles de divers participants. »
- « Les études de cas concernant différents pays et la contribution de Lamia Moubayed Bissat. »
- « Les informations très intéressantes émanant d'ONG et de chercheurs en matière de lutte contre la corruption. »
- « L'expérience de représentants de différents pays. »
- « L'explication des diapositives fournies par l'ANAC italienne. »
- « La présence de nombreuses personnes-ressources bien informées travaillant dans le secteur de la lutte contre la corruption. »
- « Les présentations concernant différentes parties du monde, et en particulier les bonnes pratiques qui y ont cours. »
- « Les diapositives proposées par la plupart des intervenants. »
- « La présentation de la manière dont les autres pays gèrent la passation des marchés en cette période de pandémie de covid-19. »
- « Le professionnalisme des intervenants. »
- « La durée de chaque présentation. »
- « La découverte des bonnes pratiques présentées pendant la manifestation. »

Dans quelle mesure êtes-vous susceptible d'appliquer dans votre travail quotidien les connaissances acquises lors de la manifestation ?



Si vous êtes un agent de l'État, êtes-vous intéressé par les initiatives de soutien au renforcement des capacités menées par le DAES de l'ONU dans le domaine de la transparence, de la responsabilité et de l'éthique dans les institutions publiques ?



LISTE DES PARTICIPANTS

A - E

Abatcha Issa Pont-pierre
Mission permanente du Tchad auprès des Nations Unies

Adriana Alberti
UN DESA

Aimee Gao
UN DESA

Aleksandra Zamberlin
Food and Agriculture Organization

Aliyu Wali
Economic and Financial Crimes Commission (EFCC) (Nigeria)

Andrew Rogan
IFES

Anna Wrzosek
Central Anti-Corruption Bureau (Poland)

Annie Robertson
LexisNexis

Arrenault Laetitia
International Investment Bank

Basma Abdul Khalek
Institut des Finances Basil Fuleihan (Lebanon)

Branka van der Linden
Cyprus Integrity Forum Ltd

Cecilia Caio
UN DESA

Chris Mihm
The Maxwell School, Syracuse University

Cielo Morales
UN ECLAC

Cristina Pascal
National Anticorruption Center (Republic of Moldova)

David Le Blanc
UN DESA

Desislava Gotskova
Regional Anti-corruption Initiative

Diego Lingad
Permanent Mission of the Republic of the Philippines to the United Nations

Dyna Noor Faid
Permanent Mission of Afghanistan at the UN

Eka Tkeshelashvili
EUACI

Abdoul Gadiri Diallo
Bedhi Corp.

Aida Lahi
Embassy of the Kingdom of the Netherlands

Ajmer Singh Malik
Chaudhary Devi Lal Universty Sirsa Haryana (India)

Alice Amega
Ministry of Interior (Kenya)

Amarnath Ramtahal
Office of the Ombudsman Republic of Mauritius

Anis Dalhomi
Government (Tunisia)

Anne-Rachel Inne
ARIN

Anthony Maiyuku
South Eastern Kenya University

Ashish Sharma
Permanent Mission of India to the United Nations

Benedicte Niviere
UN DESA

Carolina Lanos Torres
Secretaria Distrital de Hacienda de Bogotá (Colombia)

Cecilia Juma
State Department for Fisheries, Aquaculture and The Blue Economy (Kenya)

Christine Morrison
United States

Claire Dunlop
University of Exeter

Cynthia Mutinda
Nairobi City County Government (Kenya)

Denis Mici
European Anti-Fraud Office (European Commission)

Devon Rowe
CARICAD

Djauhari Halim
Inspektorat kota jambi (Indonesia)

Edward Henderson
An Garda Síochána (Ireland)

Elena Koncevičute
EUACI

Adnan Dlakic
Ministry of Security (Bosnia and Hercegovina)

Aija Laucina
European Commission

Alaba Ehindero Zioncliff
Nigeria

Alina Alykulova
Ministry of Digital Development (Kyrgyz Republic)

Amrita Shen Gopal-Deerpaul
National Audit Office (Mauritius)

Anita Hirsch
World Food Programme

Anni Haataja
UN DESA

Arantxa Guillán Montero
UN DESA

Bashir Omar Isse
SMPA (Somalia)

Bibhuti Gadnayak
Government of Rwanda

Catherine Bruno
FBI

Charlie Linney
Transparency International

Christoph Spreng
Council of Europe - Conference of INGOs

Cosmos Richardson
Permanent Mission of Saint Lucia to the United Nations

Darren Coventry-Howlett
An Garda Síochána (National Police of Ireland)

Derrick Agdomar
CARICOM Secretariat

Diana Kurpniece
PricewaterhouseCoopers (Latvia)

Dovile Baroli
Ministry of Justice (Lithuania)

Egidijus Radzevicius
Special Investigation Service (Lithuania)

Elin Sehlström
Government Offices of Sweden (Ministry of Justice)

E - L

Elisenda Vives
Permanent Mission of Andorra

Épiphanie Meteteiton Houmey
UNDP

Evelyn Wayne
CARICOM

Francis-Olivier Cubahiro
Ministry of Communications , Information Technologies and Medias (Burundi)

Gerald Dunn
Council of Europe

Giuliana Dunham Irving
United States

Gregory McGann
UN DESA

Gulzar Karybekova
National Academy of Sciences of the Kyrgyz Republic

Hanna Karabelnikava
Scientific and Practical Centre of the Prosecutor General's Office of the Republic of Belarus

Hoyumi Yashiro
Ministry of Foreign Affairs (Japan)

Ihor Stepanov
Credence partners law firm

Jackob Ogur Dwele
Kenya Prisons Service

Jan Nečimer
Ministry of Justice (Slovenia)

Jaysingh Aukhez
Ministry of Land Transport and Light Rail (Mauritius)

Jide Begdache
United States

Jose Mouraz Lopes
Tribunal de Contas

Jovana Kovacevic
Parliament of Montenegro

Juwang Zhu
UN DESA

Karima Khaldoun
Ministère de l'économie, des finances et de la réforme de l'administration (Morocco)

Keneilwe Senyarelo
Office of the Auditor General (Botswana)

Kgwadi Mash
South Africa

Kiflie Worku Angaw
Dilla University

Elmi Farah
Switzerland

Eugene Mrad
France

Flemming Denker
GRECO, Council of Europe (Denmark)

Gabriel Ogeno
Red Cross

Ghislaine Nicolaas
Department of Foreign Affairs (Aruba)

Gloria Abouzeid
Ministry of Agriculture (Lebanon)

Guillem Kallis
Andorra UN

Halim Debbas
INCO (Lebanon)

Harvindradas Sungker
Ministry of Land Transport (Mauritius)

Huiwen Tan
UN DESA

Iskandar Boustany
Lebanon

Jacqueline Morris
The Judiciary of Trinidad and Tobago

Jaroslavs Strelcenoks
International Organization

Jean Francisco Francois
Government (Mauritius)

Jocelyne Croes
Government of Aruba

Josephat Ngesah
CIPS (UK)

Joyce Dimech
Government of Malta

Kamil Issa
UN Migration Agency (Nigeria)

Karina Hahn
European Anti-Fraud Office (European Commission)

Kennedy Auka
Auka and Associates (Kenya)

Khemraj Reetun
Government (Mauritius)

Kresimir Kamber
European Court of Human Rights

Emilio Viano
GATE Inc.

Eva Moller
Food and Agriculture Organization

Francesco Pagano
Scuola Superiore Sant'Anna (Italy)

Gary Manukyan
UN DESA

Giorgio Chiaruzzi
AASS

Go Takahashi
Waseda University

Gulisa Kakhniashvili
Ministry of Justice of (Georgia)

Hanna Juncher
Council of Europe

Hilary Wild
CGIAR

Huiyuan Lian
UN DESA

Issaka Garba Abdou
African Union Commission

James Kirumba
Defence (Kenya)

Jassim Alsaygh
Ministry of Transport and Communication (Qatar)

Jeanne-Marie Col
City University of New York (United States)

John Dzimba
University of the Free State (South Africa)

Joshua Okoth
Public Service Commission (Kenya)

Juliet Kelso
IIEP UNESCO

Kaoutar Tahiri
ROLACC (Qatar)

Karmen Bennett
CGIAR

Kesnaytee Bissoonauth
Attorney General Office (Mauritius)

Khoder Tamer
Ministry of Education and Higher Education (Lebanon)

Laila El Baradei
The American University in Cairo (Egypt)

L - S

Lamia Moubayed Bissat
Institut des Finances Basil Fuleihan (Lebanon)

Lawrence Mintoff
Law Courts (Malta)

Lynn Williams
DTAD (Bahamas)

Marc Ribis
European Anti-Fraud Office (European Commission)

Maria Ievdokymova
Council of Europe

Marin Mrcela
Council of Europe

Marsila Osmani
Parliament of Albania

Md. Mustafizur Rahman
Ministry of Land (Bangladesh)

Mi Kyoung Park
UN DESA

Mohamed Ansar
Ministry of Environment, Climate Change and Technology (Maldives)

Mohammed Mominul Haque
Peace And Justice Alliance (Canada)

Morris Nyaga
Kenya Pipeline Company Limited

Neena Seewoo
Office of the Electoral Commissioner (Mauritius)

Noella Razafintsalama
Projet Mionjo (Madagascar)

Owoicho-Oche Agbo
Permanent Mission of Nigeria to the United Nations

Panagiota Vatalakou
Ministry of Justice (Greece)

Pelihos Yevgen
Pilikhos Law Firm

Priscilla Musyoka
Judiciary of Kenya

Rajesh Gopaul
Ministry of Agriculture (Mauritius)

Rita Cunha
United States

Roland Karger
Austrian Ministry for European and International Affairs

Laura Sanz-Levia
Council of Europe

Leo Bonato
United States

Maia Dvalishvili
Georgia

Marcel 't Mannetje
Government (Aruba)

Maria Rodrigues
Autoridade de Gestão do Programa Operacional Mar 2020 (Portugal)

Marina Lopez Leavy
France

Mattabadul Hantish Kumar
Ministry of Financial Services and Good Governance (Mauritius)

Me. Alexandra Absi
Self-employed (Lebanon)

Mika Tapio
Food and Agriculture Organization

Mohamed Kalmey Muhumed
Kenya School of Government

Monica Nogara
United Nations

Moses Sammy Ponda
Self Help Africa

Nicoletta Parisi
International la Catholic University of Milan (Italy)

Noelle Tanyassis
Kenya

Pairote Pathranarakul
National Institute of Development Administration (Thailand)

Patrick Bizimana
Office of the Ombudsman of Rwanda

Peter Mwangi
County Government of Nyeri (Kenya)

Rachael Misan-Ruppee
Development Initiative for Community Impact

Ravind Lugun
Government of Mauritius - Mauritius Kabaddi Federation

Roberto Reyna Tejada
Universidad Autónoma de Santo Domingo (Dominican Republic)

Rosemund Warrington
CARICAD

Laura Valli
National Anti-Corruption Authority (Italy)

Ludmila Gajdosova
NISPAcee

Malika Ait-Mohamed Parent
Independent Member of UN bodies Independent Audit and Oversight Committees (UNHCR, ILO, BIT)

Margaret Chung
Mauritius

Marielle Meaux
Government of Aruba

Markus Zock
UN DESA

Md Morshed Alom
Bangladesh Public Administration Training Centre (BPATC)

Meropi Voyatzi
European Commission

Mjrjana Visentin
Human Rights Consulting LLC (Russia)

Mohamed Shareef
Ministry of Environment, Climate Change and Technology (Maldives)

Monika Olsson
Ministry of Justice (Sweden)

Nadine Ghandour
Ministry of Finance (Lebanon)

Nigera Reaves
Fire Department of New York (FDNY) (United States)

Oscar Rodicio Ramos
Spain

Palesa Mosehle
University of the Free State (South Africa)

Patrick Reyes
City Government of Makati

Philip
Ireland

Radvile Masiulioniene
Ministry of Justice of the Republic of Lithuania

Renate Jonikane
The Corruption Prevention and Combating Bureau (Latvia)

Rola Mounla Darwish
Institut des Finances Basil Fuleihan (Lebanon)

Sabine Hatem
Ministry of Finance (Lebanon)

S - Z

Safiya Al Rashdi
Innovation Oases (Oman)

Saras Jagwanth
UN DESA

Selahattin Dogan
Turkish Mission to the UN

Silvia Späth
Federal Ministry of the Interior, Building and Community (Germany)

Stephane Gauvin
Commission nationale des comptes de campagne et des financements politiques (France)

Tamara Soledad Cuello
Psychologist, student and independent researcher (Argentina)

Teburoro Tito
Ministry of Foreign Affairs & Immigration (Kiribati)

Tomas Gregus
Permanent Representation of the Slovak Republic to the Council of Europe

Uchechi Anyanwu
IFES

Vc Dai
IFAP

Veronique Verbruggen
UN DESA

Vimala Samynaden
Ministry of Education, Tertiary Education, Science and Technology (Mauritius)

Zahr Bou-Ghanem
UNESCWA

Sandra João
IFAP (Portgal)

Satee Parbhaotee Mohun
National Audit Office (Mauritius)

Senda Labidi
Présidence du gouvernement (Tunisia)

Slim Ben Jrad
Presidency of the Government (Tunisia)

Sue-Ann Leong
Government of Aruba

Tamara V. Shashikhina
MGIMO-University

Thishanie Dharmadasa
Information Communication Technology Agency of (Sri Lanka)

Tomasz Drozdziński
Central Anti-Corruption Bureau of the Republic of Poland

Valentina Resta
UN DESA

Verena Zimmermann
IIEP-UNESCO

Victor Ayeni
Governance and Management Services International Ltd (United Kingdom)

Violet Koin
Government of Kenya

Zhenmin Liu
UN DESA

Sangwoo Kim
International Fund for Agricultural Development (IFAD)

Sayed Mohammade Jawaheer
National Audit Office (Mauritius)

Shinya Abe
Japan International Cooperation Agency

Stefania Koletti
European Commission

Susan Chesang
Kenya School of Government

Tania Van Dijk
Council of Europe

Tianhui Zhong
UNDP

Typhaine Roblot
IFES

Valique Gomes
CARICOM

Verónica García Leites
Uruguay Transparente

Victoria Benard
UNDP

Yasser Refaie
ROLACC (Qatar)

ORDRE DU JOUR DE L'ATELIER

Modératrice : Mme Adriana Alberti, Cheffe du Bureau de la gestion des programmes et du développement des capacités, Division des institutions publiques et de l'administration numérique, ONU DAES

Temps	Item
14 h – 14 h 06	Observations liminaires : <ul style="list-style-type: none">• M. LIU Zhenmin, Secrétaire général adjoint aux affaires économiques et sociales, Nations Unies
14 h 07 – 14 h 13	Prévenir la corruption en renforçant l'intégrité dans le secteur public – Modèle du GRECO : <ul style="list-style-type: none">• M. Marin Mrčela, Président du Groupe d'États contre la corruption du Conseil de l'Europe (GRECO)
14 h 13 – 14 h 19	Les 11 principes d'une gouvernance effective pour le développement durable : <ul style="list-style-type: none">• M^{me} Lamia Moubayed Bissat, Directrice de l'Institut des Finances Basil Fuleihan, ministère des Finances, Liban, et membre du Comité d'experts de l'administration publique de l'ONU (CEPA)
14 h 19 – 14 h 25	Pratiques novatrices pour le développement d'institutions publiques efficaces et responsables : e-Mutation, lauréat du Prix pour le service public 2020 : <ul style="list-style-type: none">• M. Mustafizur Rahman, Secrétaire au ministère des Affaires foncières, Bangladesh
14 h 25 – 14 h 31	Le rôle de l'Autorité italienne de lutte contre la corruption (ANAC) pendant la pandémie de covid-19 : <ul style="list-style-type: none">• M^{me} Laura Valli, Membre du conseil d'administration de l'Autorité anti-corruption (ANAC), Italie
14 h 31 – 14 h 37	Le rôle des institutions supérieures de contrôle des finances publiques dans le développement durable : <ul style="list-style-type: none">• M^{me} Arantxa Guillán Montero, responsable Gouvernance et administration publique, Division des institutions publiques et de l'administration numérique, ONU DAES
14 h 37 – 14 h 43	Renforcement des capacités pour améliorer la responsabilité, l'intégrité et la transparence : Programme de gouvernance de l'ONU DAES pour les objectifs de développement durable (ODD) : <ul style="list-style-type: none">• M^{me} Anni Haataja, chargée de la gouvernance et de l'administration publique, Division des institutions publiques et de l'administration numérique, ONU DAES
14 h 43 – 14 h 49	Observations finales : <ul style="list-style-type: none">• M^{me} Hanne Juncher, Secrétaire exécutive du Groupe d'États contre la corruption du Conseil de l'Europe (GRECO)

CONTACTS

Juwang Zhu

Directeur de la Division des institutions publiques et de l'administration numérique (DPIDG)
ONU DAES
Courriel : zhu@un.org

Adriana Alberti

Cheffe du Bureau de la gestion des programmes et du développement des capacités
DPIDG, ONU DAES
Courriel : alberti@un.org

Anni Haataja

Chargée de la gouvernance et de l'administration publique
DPIDG, ONU DAES
Courriel : haatajaa@un.org

Markus Zock

Expert associé, gouvernance et administration publique
DPIDG, ONU DAES
Courriel : markus.zock@un.org

Laura Sanz-Levia

Conseillère juridique principale
Secrétariat du GRECO
Conseil de l'Europe
Courriel : laura.sanz-levia@coe.int

Pour demander un soutien en vue de l'organisation d'une formation de développement des capacités, veuillez adresser une demande écrite à M. Juwang Zhu, directeur de la DPIDG, ONU DAES, à l'adresse unpan@un.org.

The background is a solid blue color with a complex, abstract geometric pattern. The pattern consists of various shapes and colors in shades of blue, including circles, squares, and dots. Some elements are solid, while others are outlines or semi-transparent. The overall effect is a dense, layered composition of geometric forms.

Mettre en place des institutions transparentes, responsables et inclusives